ROYAUME DU MAROC
LE CHEF DU GOUVERNEMENT
ANRT
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات
ⵜⴰⵙⵏⵓⵔⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵓⵙⵍⴳⵏ ⵏ ⵉⵎⵢⴰⵡⴰⵏⵉⵏ
Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

DECISION ANRT/DG/NS/I/179/2018
DU 26 NOVEMBRE 2018

portant sur l'appel à candidature pour occuper des postes de chefs de division à l'ANRT-siège
-Décision modificative des dates des entretiens-

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS,

- Vu la loi n°24-96 relative à la poste et aux télécommunications promulguée par le dahir n°1-97-162 du 02 rabii II 1418 (07 août 1997), telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

- Vu le décret n°2-97-813 du 27 chaoual 1418 (25 février 1998) portant application des dispositions de la loi n°24-96 relative à la poste et aux télécommunications en ce qui concerne l'Agence nationale de réglementation des télécommunications ;

- Vu la décision n°04/05 du 20 juin 2005 portant organisation de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications, telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

- Vu la décision n°06/05 du 08 juillet 2005 portant nomination des responsables de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications, telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications ;

- Vu la décision n° ANRT/DG/NS/I/152/2018 du 16 octobre 2018 portant ouverture d'un appel à candidature pour occuper des postes de chefs de division à l'ANRT-siège ;

- Vu les nécessités du service,

DECIDE :

Article unique : L'article 6 de la décision n° ANRT/DG/NS/I/152/2018 sus-visée est modifié et remplacé comme suit :

« La liste définitive des candidats admis à passer les entretiens de sélection ainsi que la date et lieu du déroulement des entretiens, feront l'objet d'une note qui sera publiée sur le site www.emploi-public.ma et sur le site Web de l'ANRT et affichée dans les locaux de l'Agence.

Les entretiens auront lieu entre les **03 et 28 décembre 2018** au siège de l'ANRT. Les dates seront notifiées aux candidats répondants aux critères au plus tard 48 heures avant la date de l'entretien.

Les résultats seront publiés sur le site www.emploi-public.ma et sur le site Web de l'ANRT et affichée dans les locaux de l'Agence. »

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

Le Directeur Général
de l'Agence Nationale de Réglementation
des Télécommunications

Az-El-Arabe HASSIBI

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay
Riad. BP : 2939 . Rabat 10100
Téléphone : (212) 37 71 84 00
Télécopie : (212) 37 20 38 62
www.anrt.ma